

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## À La Haie-Vigné, les écoliers font l'apprentissage de la démocratie

~2 minutes

Les 27 élèves, de la classe de CM1-CM2 de Carole Migacz, ont travaillé, depuis la rentrée de septembre, sur une proposition de loi visant à protéger les mineurs des réseaux sociaux.

Un concours national qui s'est décliné au niveau départemental. 23 classes ont participé et l'école de La Haie-Vigné a obtenu le prix des élèves.

Ils sont au cœur du sujet, « il faut expliquer le pourquoi et exposer des motifs, » précise Félix. « On a travaillé en groupe de cinq, avec quatre critères concernant sept réseaux sociaux : LinkedIn, Instagram, Facebook, You Tube, Reddit, Snapchat et TikTok ». Une façon d'évaluer le degré de respect, de l'anonymat, la qualité des contenus, le respect dans les échanges, et le caractère non addictif.

[Joël Bruneau](#), député, est venu expliquer son travail. Le 17 juin, Solène et Gaston ont représenté la classe à la 1<sup>re</sup> assemblée départementale des jeunes députés du [Calvados](#), dans l'hémicycle du conseil départemental. Le 29 juin, la classe va à [Paris](#) pour une visite guidée de l'Assemblée nationale.



Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont travaillé sur une proposition de loi pour protéger les mineurs des réseaux sociaux. | Ouest-France.